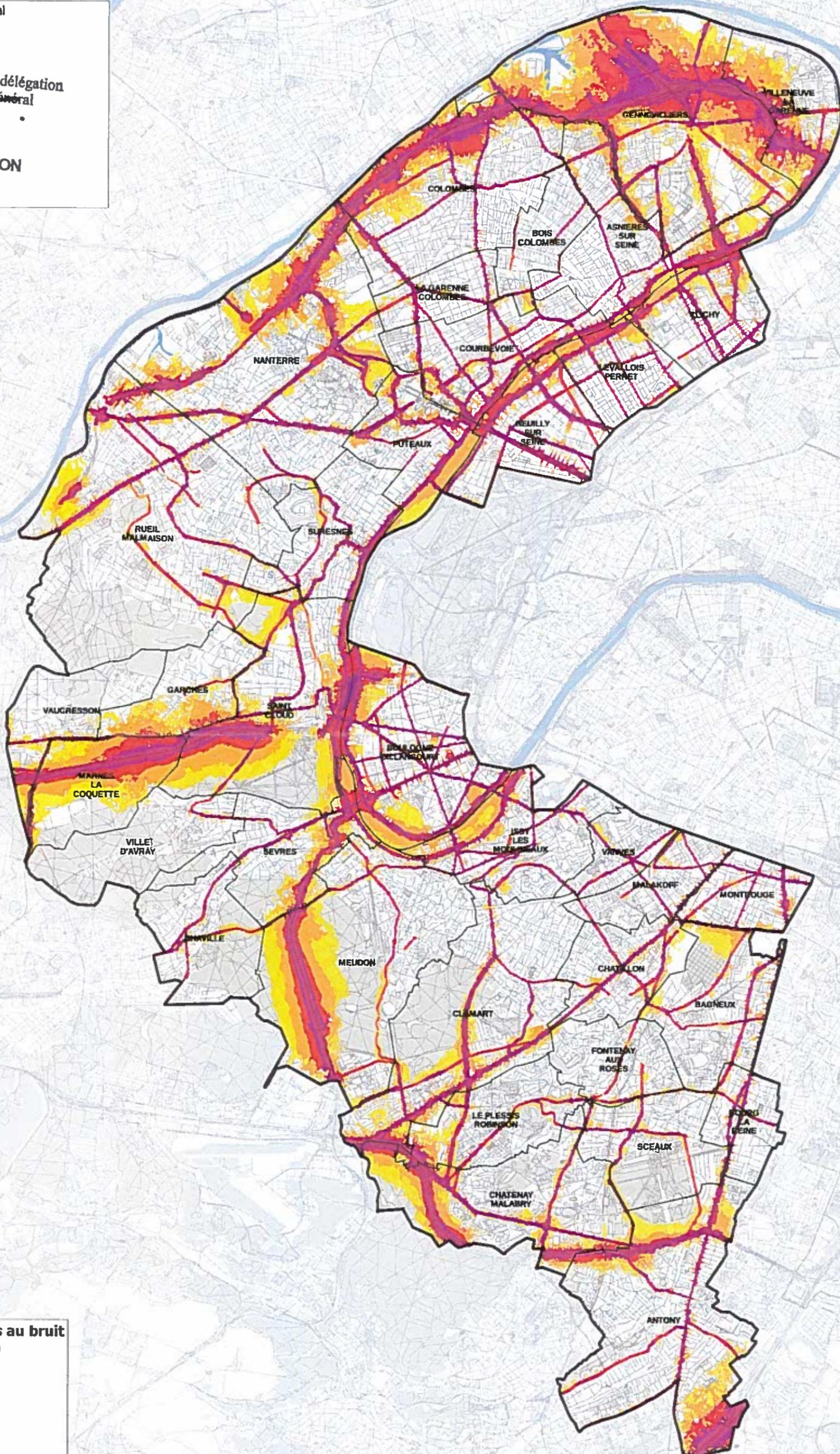


Annexe 1 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n°2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

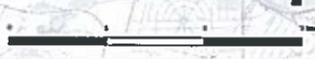


### Annexe 1 Carte des zones exposées au bruit Selon l'indicateur de niveau sonore Lden

Zones exposées au bruit  
(période Jour-Soir-Nuit)

- Lden  $\geq 75$
- $70 < \text{Lden} < 75$
- $65 < \text{Lden} < 70$
- $60 < \text{Lden} < 65$
- $55 < \text{Lden} < 60$

- Éléments de repérage
- Limites communales
  - Seine



# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE SNCF RESEAU

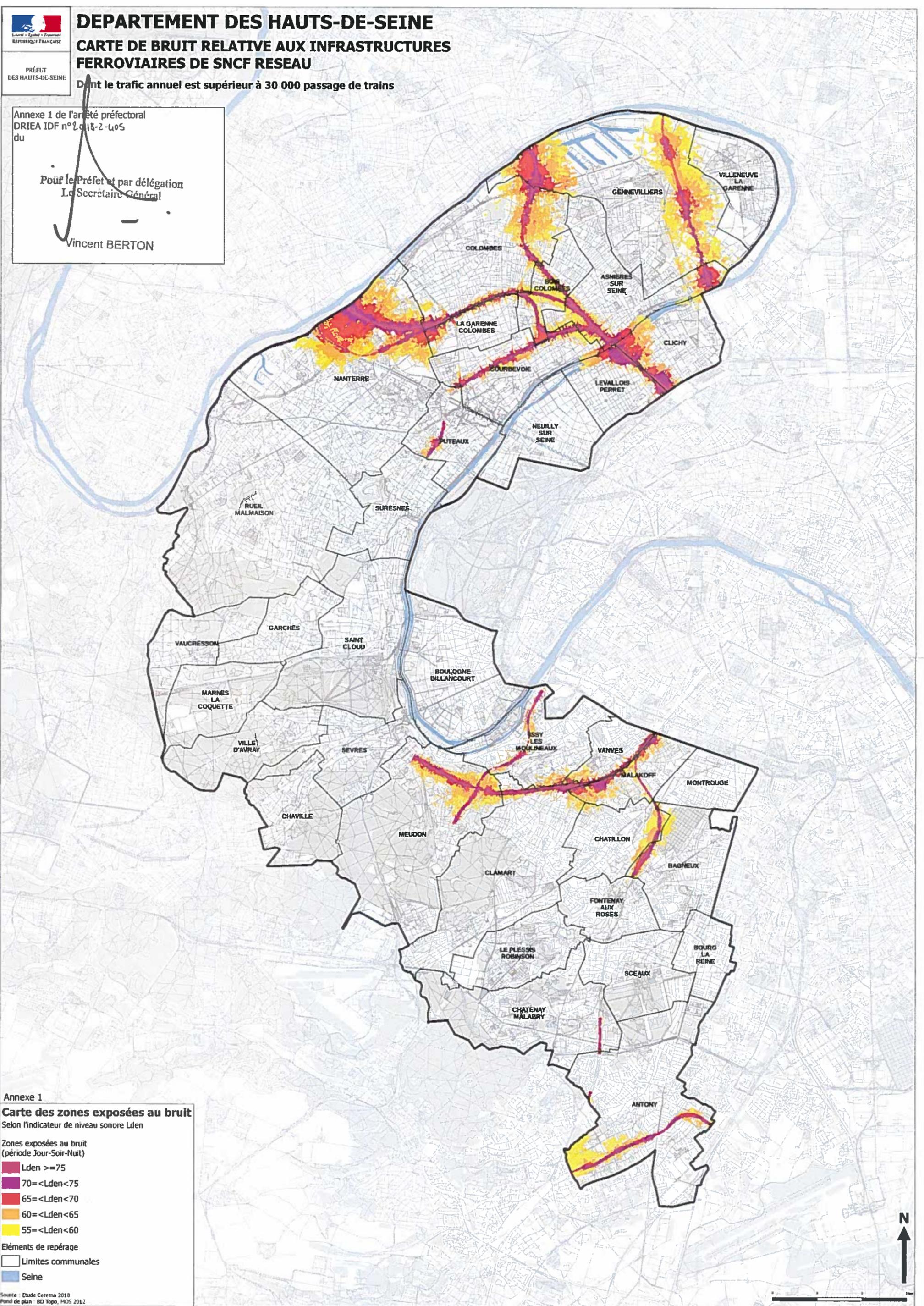
PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE

Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

Annexe 1 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



### Annexe 1

#### Carte des zones exposées au bruit

Selon l'indicateur de niveau sonore Lden

- Zones exposées au bruit  
(période Jour-Soir-Nuit)
- Lden >= 75
  - 70 < Lden < 75
  - 65 < Lden < 70
  - 60 < Lden < 65
  - 55 < Lden < 60
- Éléments de repérage
- Limites communales
  - Seine

Source : Étude Cerema 2018  
Fond de plan : BD Topo, MGS 2012





# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

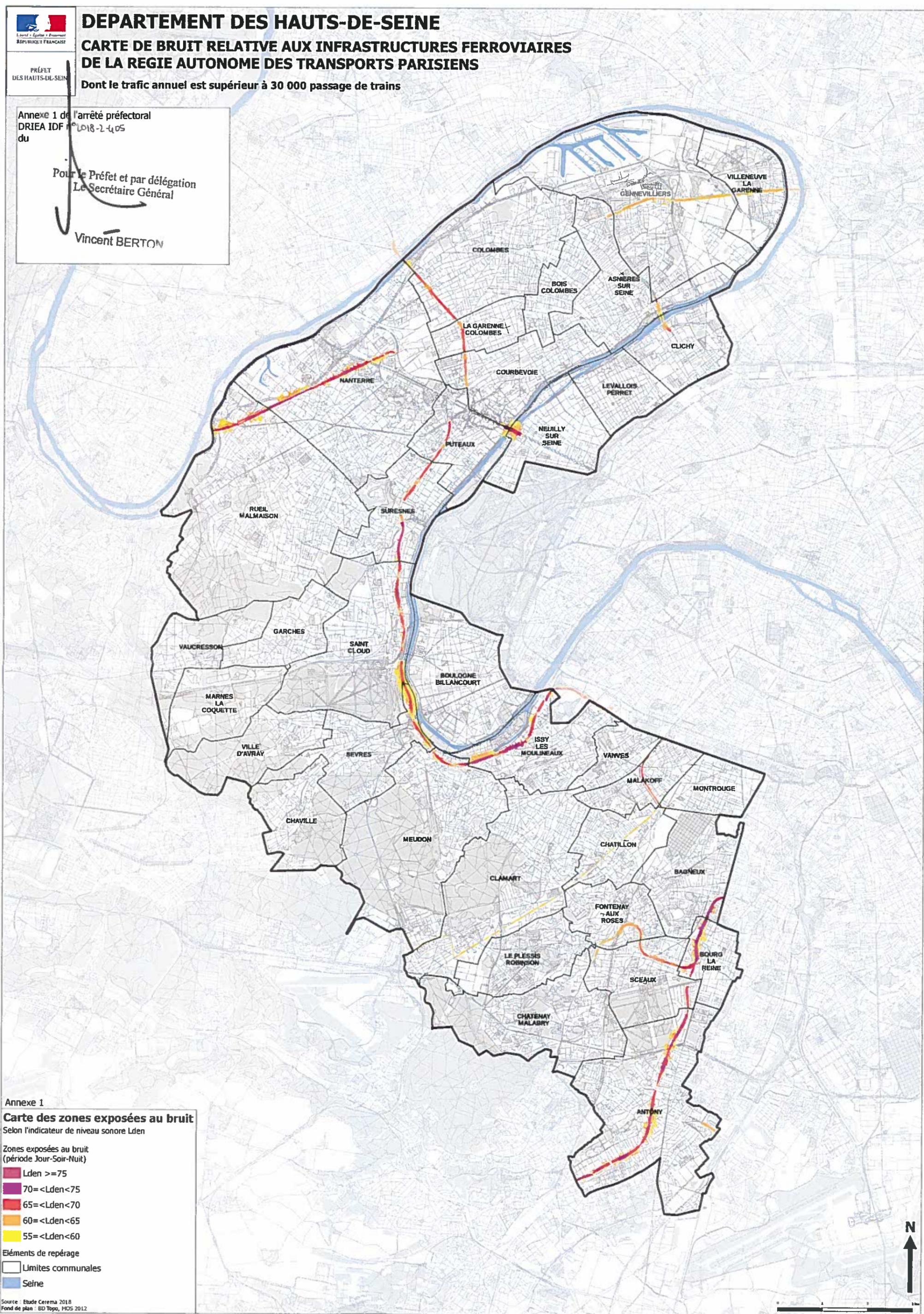
Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Annexe 1 de l'arrêté préfectoral DRIEA IDF n° 1018-2-405 du

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 1  
Carte des zones exposées au bruit  
Selon l'indicateur de niveau sonore Lden

Zones exposées au bruit  
(période Jour-Soir-Nuit)

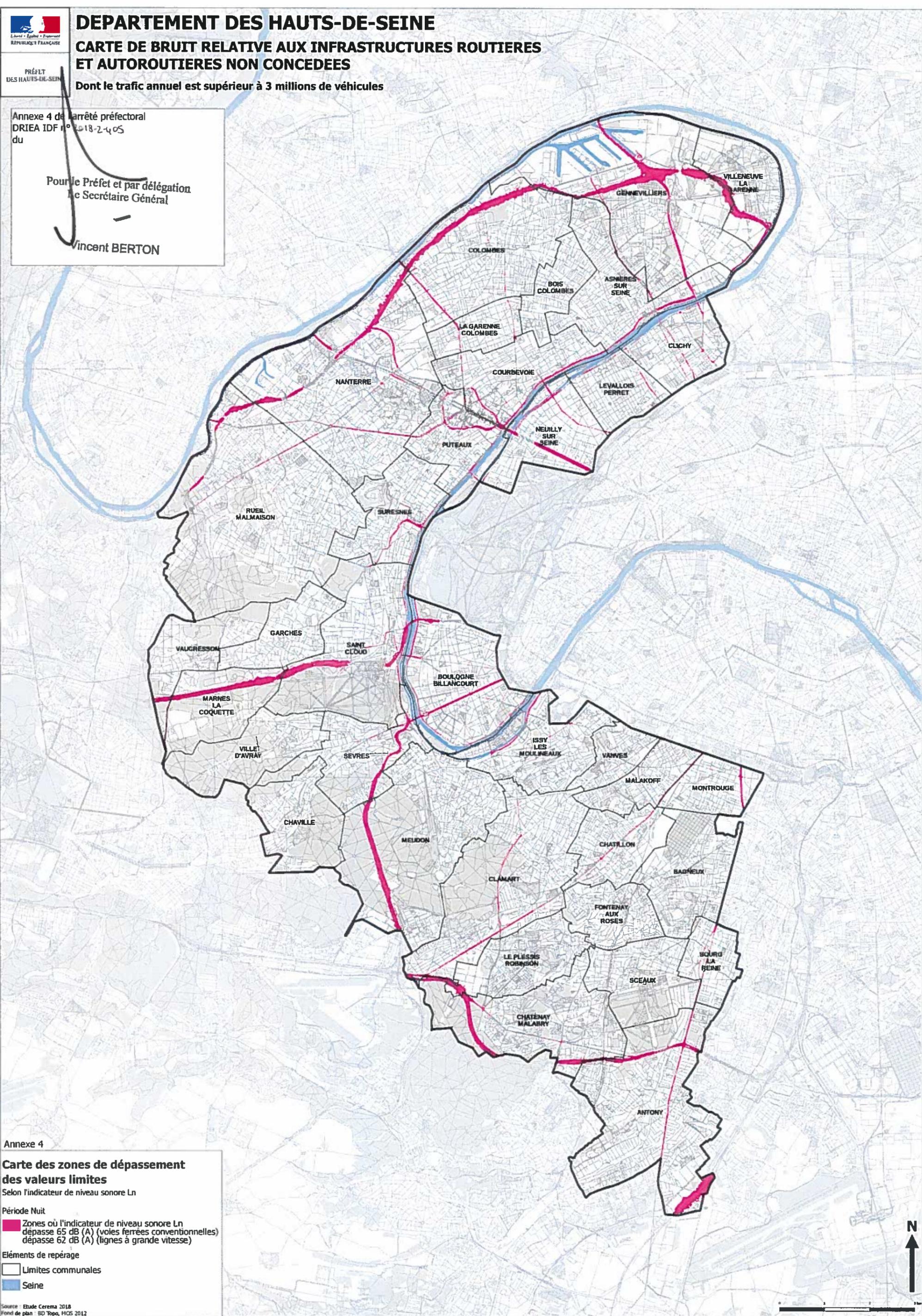
- Lden >= 75
- 70 < Lden < 75
- 65 < Lden < 70
- 60 < Lden < 65
- 55 < Lden < 60

- Eléments de repérage
- Limites communales
  - Seine

Annexe 4 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 18-2405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 4

### Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Période Nuit

- Zones où l'indicateur de niveau sonore Ln dépasse 65 dB (A) (voies ferrées conventionnelles)
- dépasse 62 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Eléments de repérage

- Limites communales
- Seine

Source : Etude Cerema 2018  
Fond de plan : BD Topo, MGS 2012





**DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**  
**CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES**  
**FERROVIAIRES DE SNCF RESEAU**

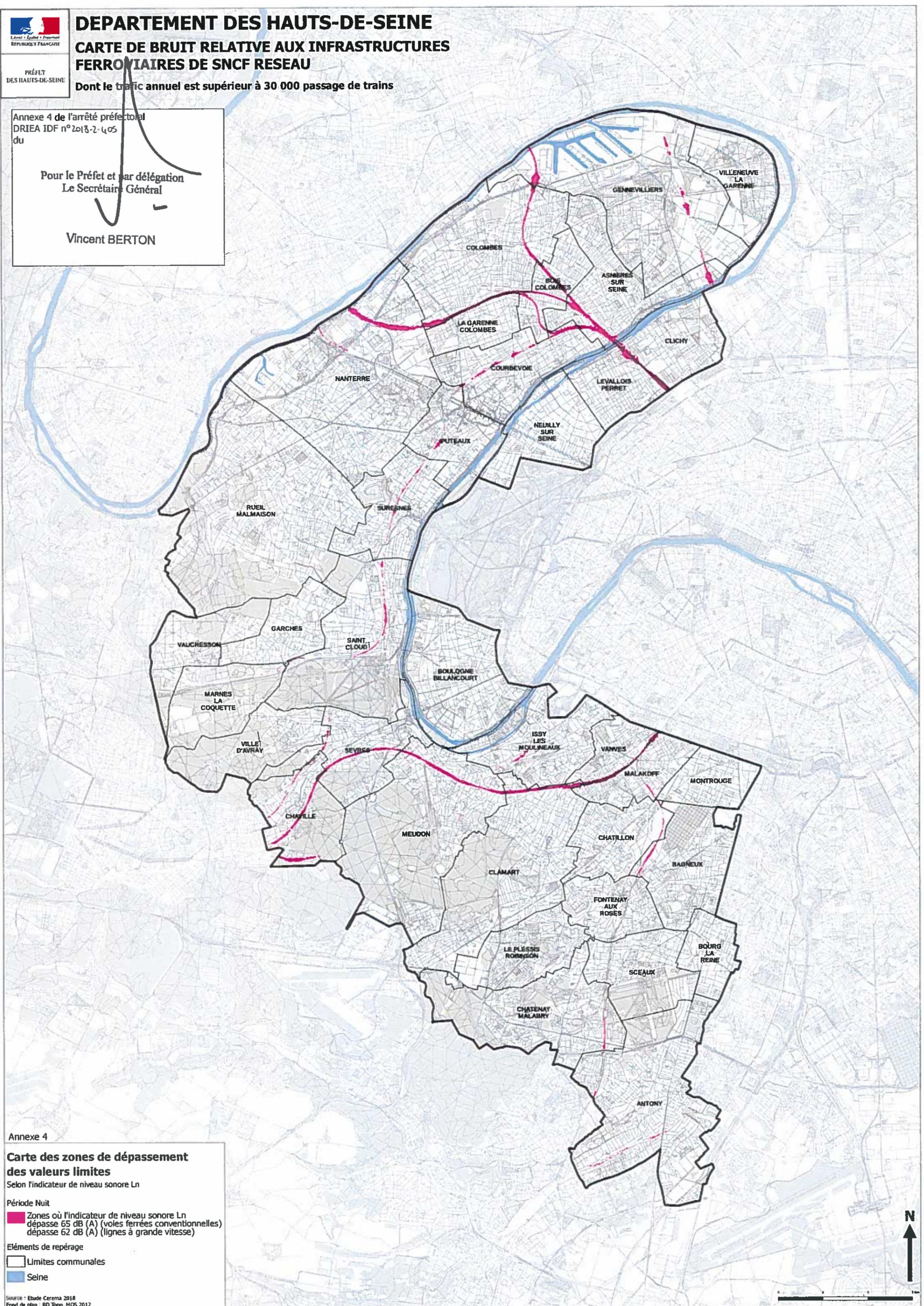
Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE

Annexe 4 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 4

**Carte des zones de dépassement**  
**des valeurs limites**

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Période Nuit

■ Zones où l'indicateur de niveau sonore Ln dépasse 65 dB (A) (voies ferrées conventionnelles) dépasse 62 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Éléments de repérage

□ Limites communales

■ Seine

Source : Etude Cerema 2018  
Fond de plan : BD Topo, MGS 2012



# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

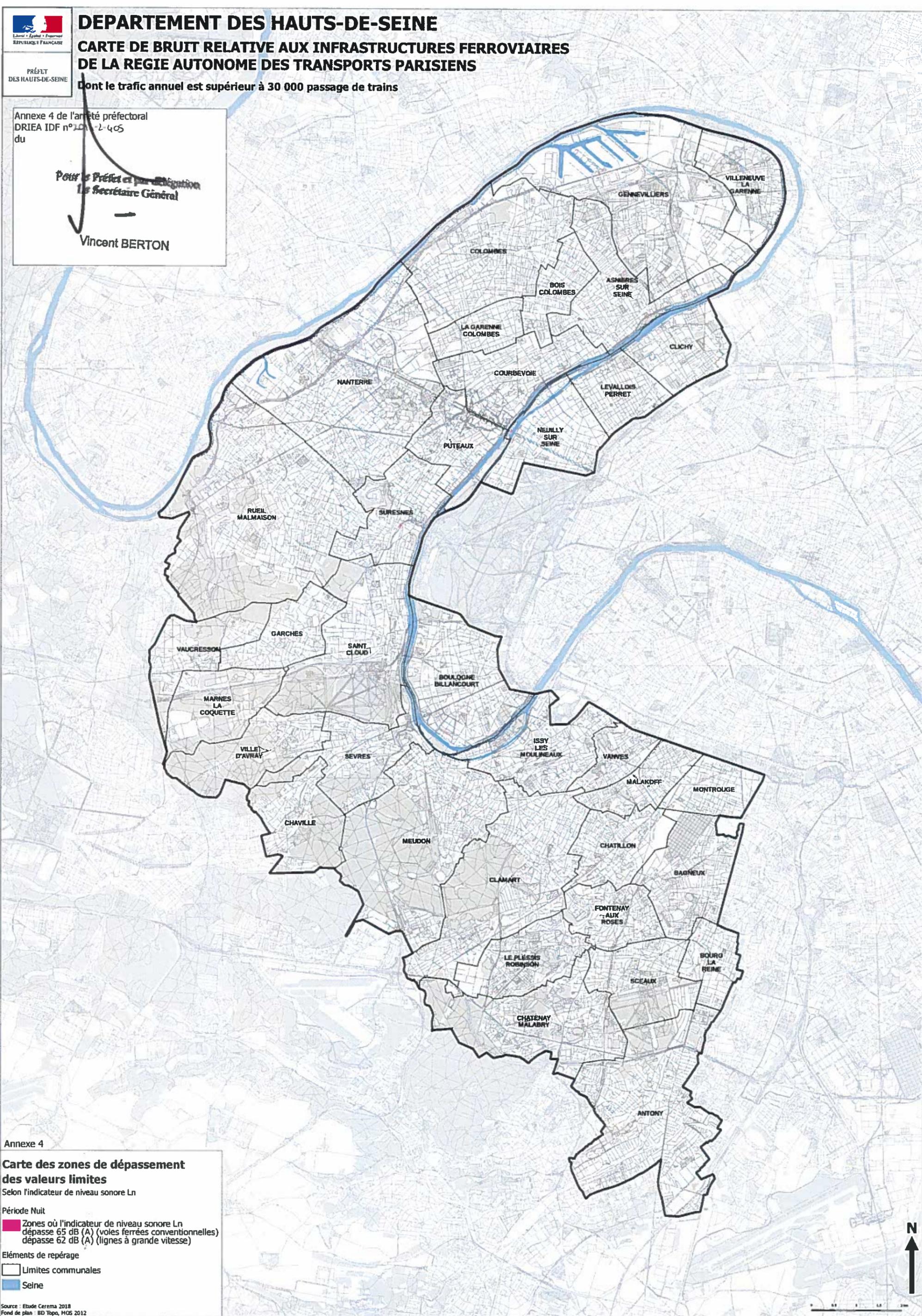
Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Annexe 4 de l'arrêté préfectoral DRIEA IDF n° 2011-2-405 du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 4

### Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Période Nuit

- Zones où l'indicateur de niveau sonore Ln dépasse 65 dB (A) (voies ferrées conventionnelles)
- dépasse 62 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Eléments de repérage

- Limites communales
- Seine





# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET AUTOROUTIERES NON CONCEDEES

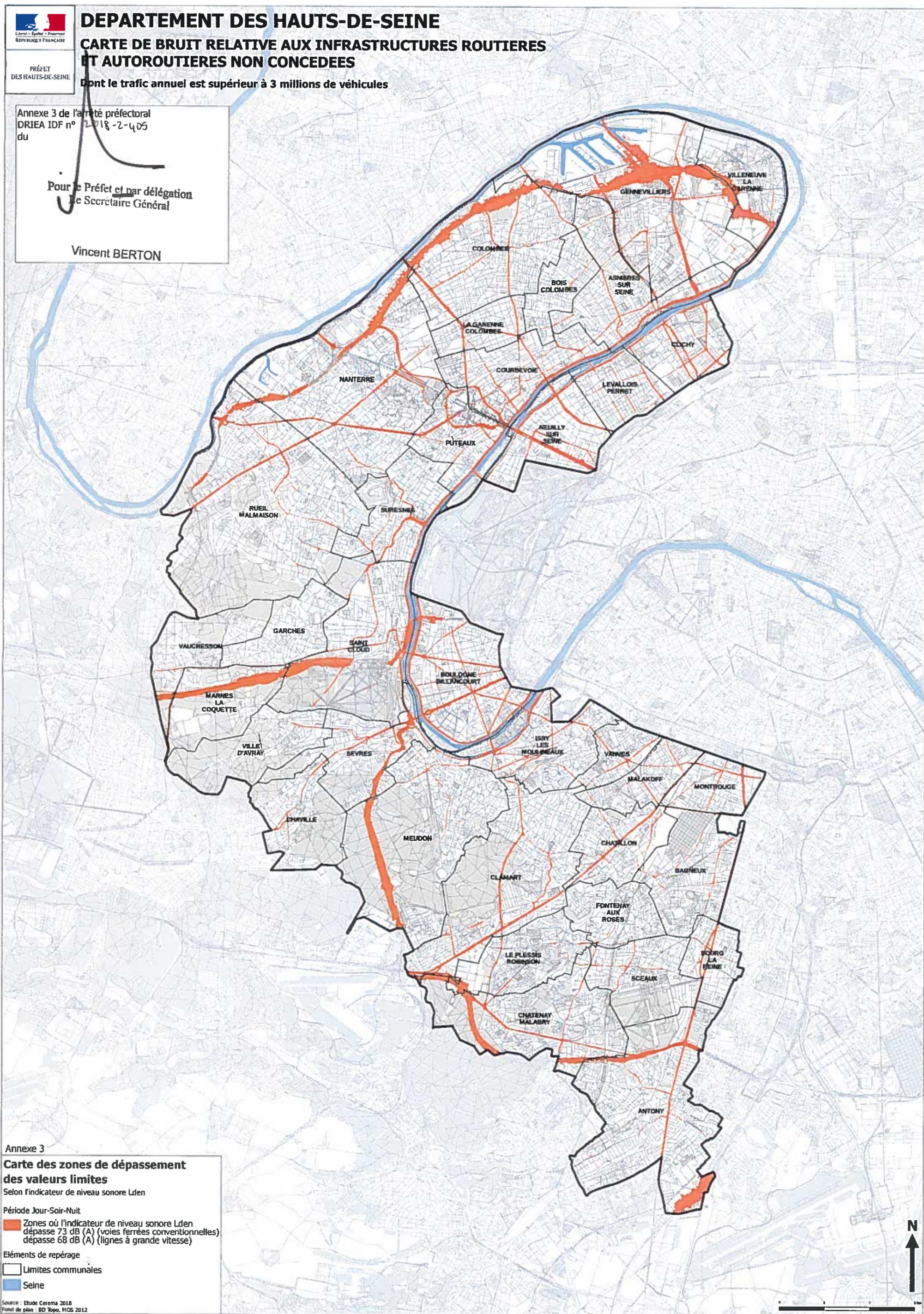
Dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules

PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE

Annexe 3 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 3

### Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Lden

Période Jour-Soir-Nuit

■ Zones où l'indicateur de niveau sonore Lden dépasse 73 dB (A) (voies ferrées conventionnelles) / dépasse 68 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Éléments de repérage

□ Limites communales

■ Seine

# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE SNCF RESEAU

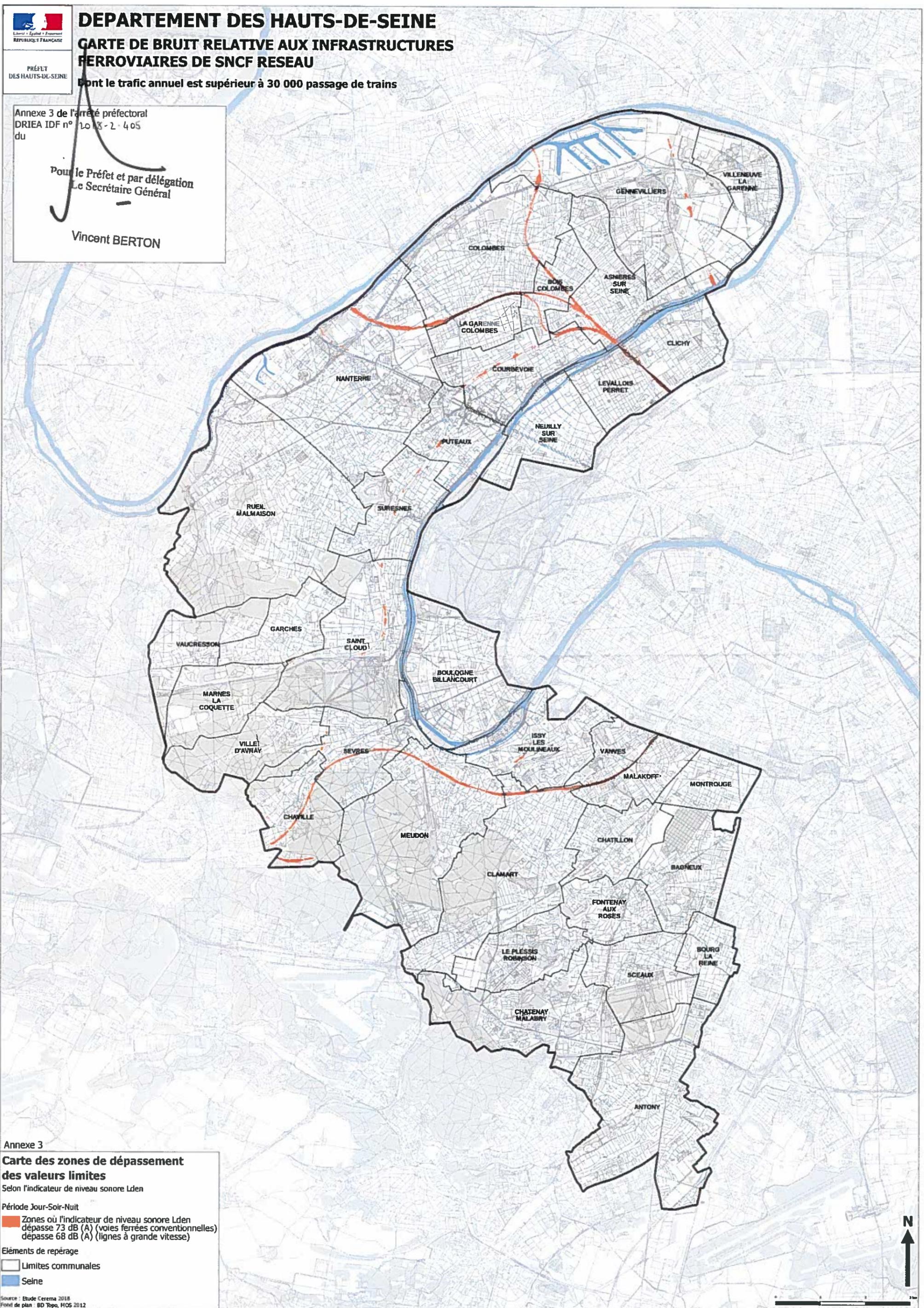
PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE

Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

Annexe 3 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 10 8-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 3

### Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Lden

Période Jour-Soir-Nuit

Orange Zones où l'indicateur de niveau sonore Lden dépasse 73 dB (A) (voies ferrées conventionnelles)  
Rouge Zones où l'indicateur de niveau sonore Lden dépasse 68 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Éléments de repérage

Blanc Limites communales  
Bleu Seine

# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

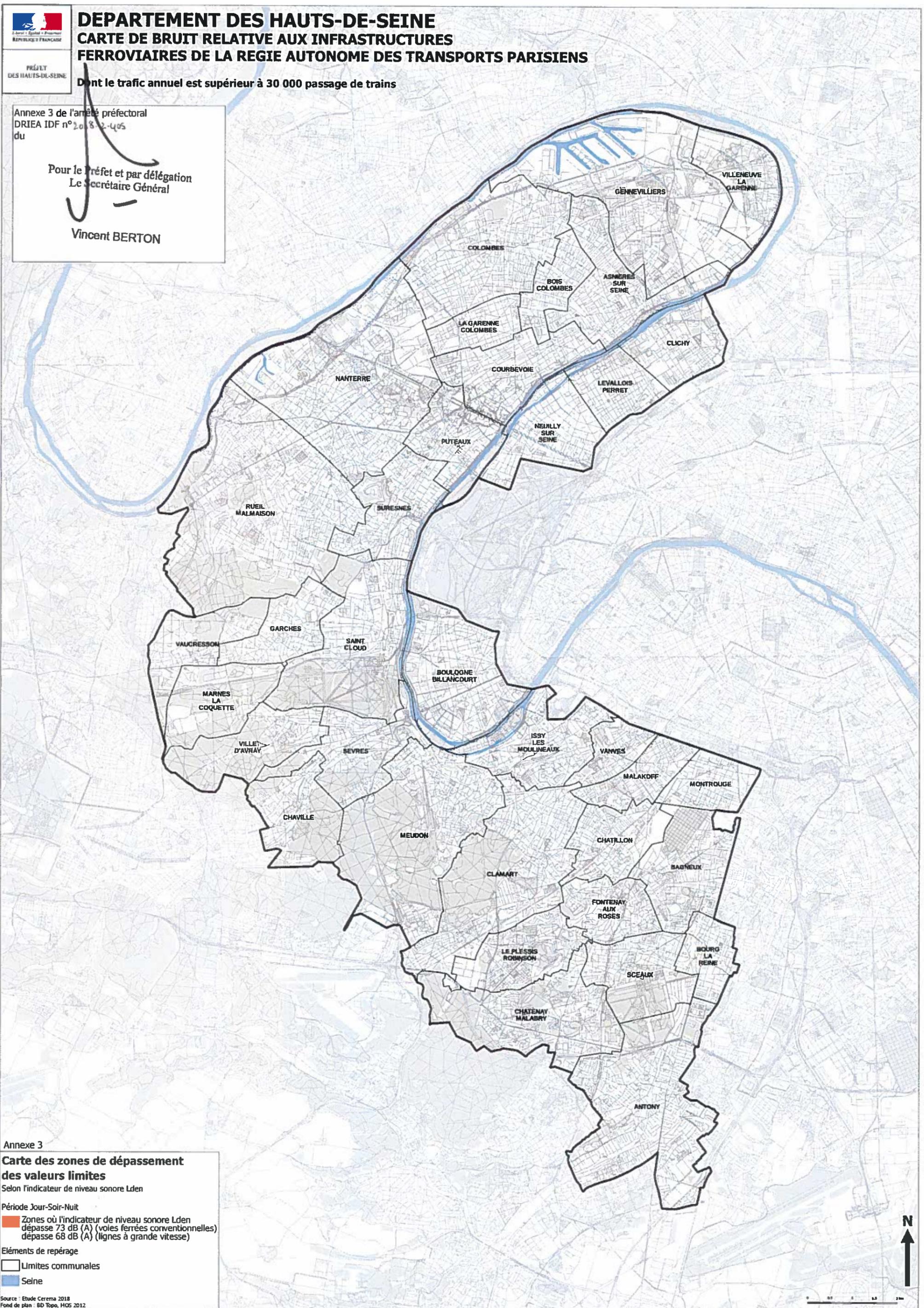
PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE

Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

Annexe 3 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 3

### Carte des zones de dépassement des valeurs limites

Selon l'indicateur de niveau sonore Lden

Période Jour-Soir-Nuit

Zones où l'indicateur de niveau sonore Lden dépasse 73 dB (A) (voies ferrées conventionnelles) dépasse 68 dB (A) (lignes à grande vitesse)

Éléments de repérage

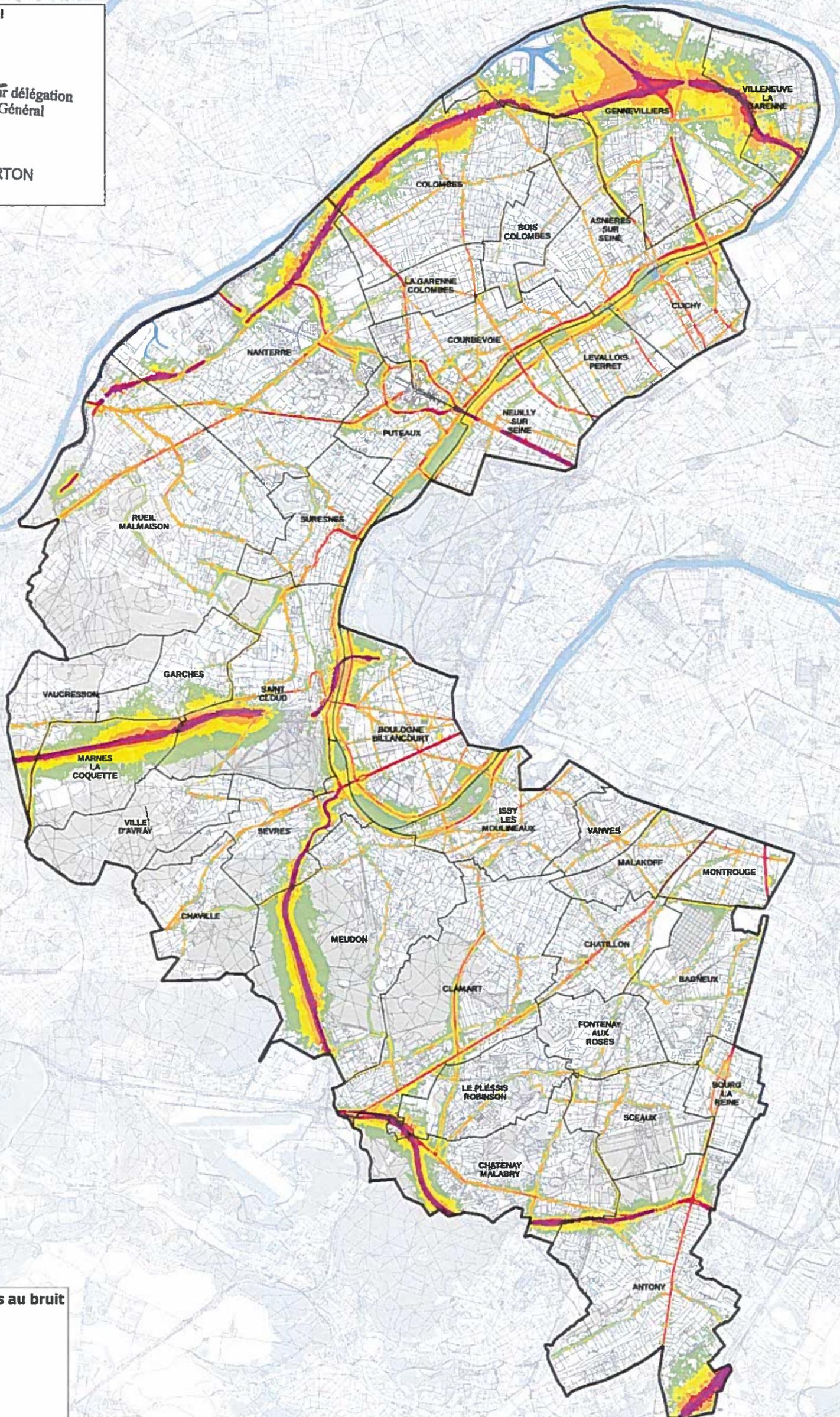
Limites communales

Seine

Annexe 2 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2013-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 2

### Carte des zones exposées au bruit

Selon l'indicateur de niveau sonore  $L_n$

Zones exposées au bruit  
(période Nuit)

- $L_n \geq 70$
- $65 \leq L_n < 70$
- $60 \leq L_n < 65$
- $55 \leq L_n < 60$
- $50 \leq L_n < 55$

Éléments de repérage

- Limites communales
- Seine

# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

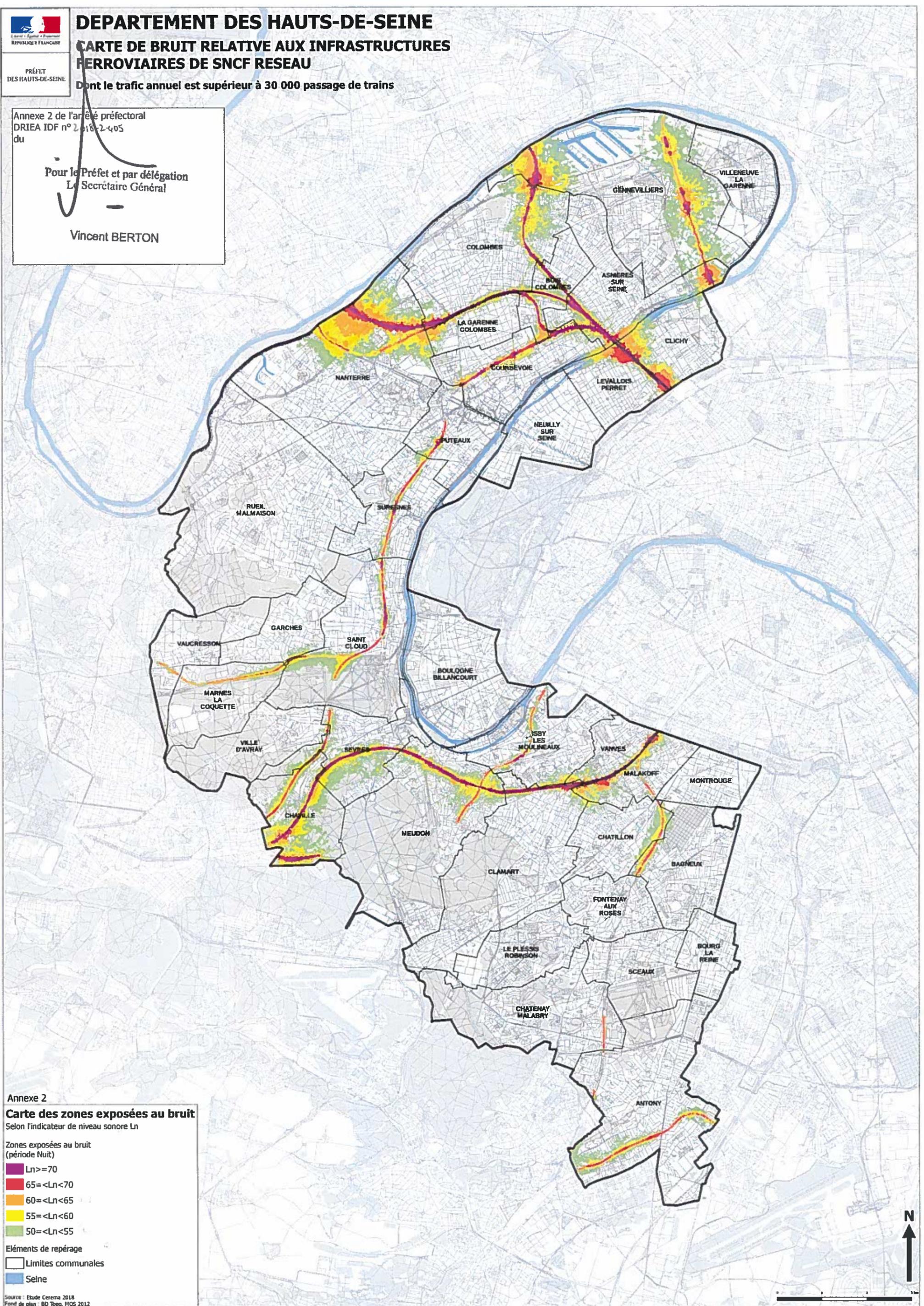
## CARTE DE BRUIT RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE SNCF RESEAU

Dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passage de trains

Annexe 2 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



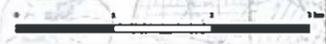
### Annexe 2

#### Carte des zones exposées au bruit

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

- Zones exposées au bruit  
(période Nuit)
- $Ln \geq 70$
  - $65 \leq Ln < 70$
  - $60 \leq Ln < 65$
  - $55 \leq Ln < 60$
  - $50 \leq Ln < 55$

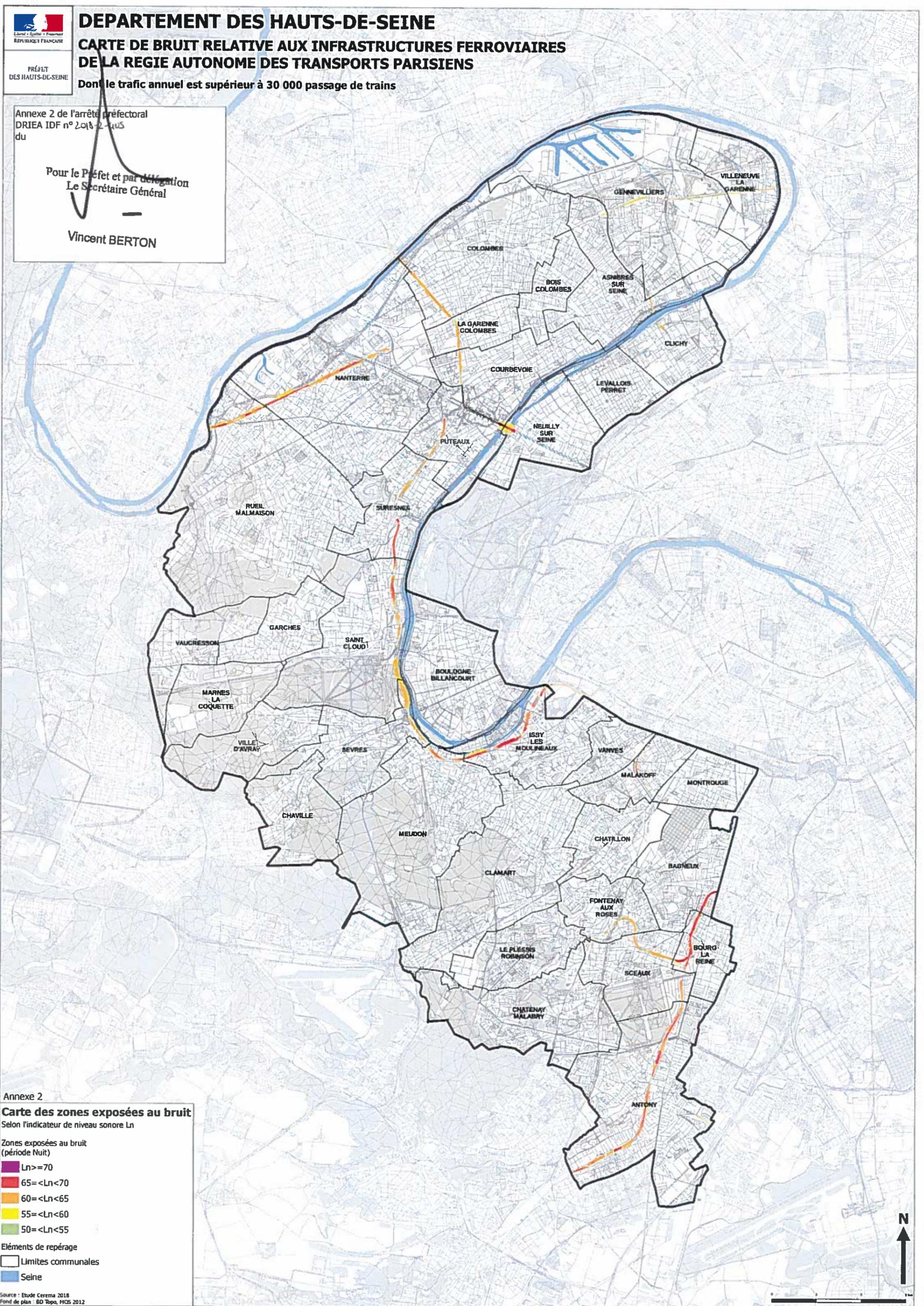
- Éléments de repérage
- Limites communales
  - Seine



Annexe 2 de l'arrêté préfectoral  
DRIEA IDF n° 2018-2-405  
du

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Annexe 2

### Carte des zones exposées au bruit

Selon l'indicateur de niveau sonore Ln

Zones exposées au bruit (période Nuit)

- $L_n \geq 70$
- $65 < L_n < 70$
- $60 < L_n < 65$
- $55 < L_n < 60$
- $50 < L_n < 55$

Eléments de repérage

- Limites communales
- Seine

Source : Etude Cerema 2018  
Fond de plan : BD Topo, HOS 2012

